RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

LISTE DES COMMISSIONS ET INSTANCES CONSULTATIVES OU DÉLIBÉRATIVES PLACÉES DIRECTEMENT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE OU DES MINISTRES



L’article 112 de la loi de finances pour 1996 (n° 95-1346 du 30 décembre 1995) fait obligation au Gouvernement de présenter chaque année au Parlement, en annexe du projet de loi de finances, la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France prévues par les textes législatifs et réglementaires.

Ainsi que le prévoit la rédaction en vigueur de ces dispositions, modifiées en dernier lieu par l’article 10 de la loi n° 2009-973 du 10 août 2009 de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2008, apparaissent dans la présente annexe le nombre de membres de ces organismes, ainsi que leur coût de fonctionnement et le nombre de leurs réunions tenues lors des trois années précédentes. La liste est complétée par une justification de l'évolution des coûts de fonctionnement. Les commissions et instances supprimées dans l’année se trouvent recensées en fin de document.

Le nombre des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres ou de la Banque de France s’élève actuellement à 394.

TABLE DES MATIERES

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
1. Premier ministre									
Comité d'orientation et d'évaluation de l'académie nationale du renseignement	Décret n° 2010-800 du 13 juillet 2010 portant création de l'académie du renseignement	9	0	0	0	0	1	2	*Comité ayant vocation à être supprimé.*
Comité de suivi des retraites	Articles L.114-4 et R. 114-1 à R.114-6 du code de la sécurité sociale	5	41,27	41,76	42,28	7	6	8	
Comité de surveillance des investissements d'avenir	Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 Décret n° 2010-80 du 22 janvier 2010 modifié relatif au secrétariat général pour l'investissement	18	0	0	1,93	3	2	2	*Le Premier ministre a réuni le comité le 21 juin 2018, lors d'un déplacement à Metz. Ce déplacement a donné lieu à des frais de déplacements pour les membres du comité de surveillance.*
Comité directeur de la certification en sécurité des technologies de l'information	Décret n° 2002-535 du 18 avril 2002 relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information	11	0,92	0,88	0,64	1	1	1	
Commission chargée de donner un avis sur certaines opérations relatives aux matériels aéronautiques et aux matériels d'armement complexes	Décret n° 64-1123 du 12 novembre 1964 fixant les conditions d'application de l'article 5 de la loi de finances rectificative pour 1963	8	39,42	41,35	31,15	6	4	4	
Commission consultative chargée d'émettre un avis sur les matériels susceptibles de porter atteinte à l'intimité de la vie privée et au secret des correspondances	Article R. 226-2 du code pénal	11	16,92	19,60	15,51	6	6	6	
Commission de déontologie de la fonction publique	Article 25 octies de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires (art.10) Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique	14	391,86	448,93	551,30	10	11	11	*L'augmentation du coût de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de collaborateurs et d'agents travaillant pour la commission.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
1. Premier ministre									
Commission interministérielle de coordination des contrôles	Article 60 de la Loi n° 2002-1576 du 30 décembre 2002 de finances rectificative pour 2002 Décret n° 2008-548 modifié du 11 juin 2008 relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles portant sur les opérations cofinancées par les fonds européens Arrêté du 7 janvier 2009 relatif au fonctionnement, aux moyens et à l'organisation interne de la commission interministérielle de coordination des contrôles	18	123	140	103	12	12	10	
Commission interministérielle de défense et de sécurité des secteurs d'activités d'importance vitale	Articles R. 1332-10 à R. 1332-12 du code de la défense	13	7,83	2,77	2,07	2	2	2	
Commission interministérielle de la sûreté aérienne	Articles D*. 1443-1 et D.1443-4 du code de la défense	12	18,91	18,91	5,06	3	2	2	
Commission interministérielle des données d'origine spatiale	Décret n° 2009-640 du 9 juin 2009 portant application des dispositions prévues au titre VII de la loi n° 2008-518 du 3 juin 2008 relative aux opérations spatiales Décret n° 2013-654 du 19 juillet 2013 relatif à la surveillance de l'activité des exploitants primaires de données d'origine spatiale	5	19,16	19,16	20,67	0	0	3	*Réunion décisionnelle faisant suite aux travaux préparatoires entrepris en 2018 et travaux de mise au point d'accords intergouvernementaux dans le domaine spatial.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre	Article D. 1132-53 du code de la défense Décret n° 55-965 du 16 juillet 1955 portant réorganisation de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre Arrêté du 2 octobre 1992 relatif à la procédure d'importation, d'exportation et de transfert des matériels de guerre, armes et munitions et des matériels assimilés	12	719,01	721,51	1 241,10	11	11	11	*L'évolution du coût provient d'un effet de périmètre lié à une prise en compte plus exhaustive des effectifs comptabilisés.*
Commission nationale consultative des gens du voyage	Article 10-1 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage Décret n° 2015-563 du 20 mai 2015 relatif à la Commission nationale consultative des gens du voyage	33	2,54	6,08	6,20	32	24	11	*Le nombre de participants a fortement augmenté, entraînant des frais de déplacement supplémentaires.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
1. Premier ministre									
Commission nationale d'orientation et d'intégration	Articles R.* 4139-14 et suivants du code de la défense	6	0	0	0	12	12	9	
Commission nationale des professions foraines et circassiennes	Décret n° 2017-1501 du 27 octobre 2017 relatif à la Commission nationale des professions foraines et circassiennes	24	-	-	25	-	-	4	*La commission a été installée en avril 2018.*
Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	Décret n° 99-778 du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation	10	214,10	209,90	122,14	15	25	15	
Commission supérieure de codification	Article L. 315-1 et L. 351-1.-I du code des relations entre le public et l'administration Décret n° 89-647 modifié du 12 septembre 1989 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission supérieure de codification Article 29 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination	27	76,11	64,44	66,08	4	9	9	
Conférence des achats de l'Etat	Décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 créant la direction des achats de l'Etat et relatif à la gouvernance des achats de l'Etat	20	0	0	0	2	2	2	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conférence nationale de l'administration territoriale de l'Etat	Décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration	35	0	0	0	3	2	1	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil d'analyse économique	Décret n° 97-766 du 22 juillet 1997 portant création du Conseil d'analyse économique	15	842,69	784,73	632,60	18	18	18	*Evolution due à la cessation du remboursement de la mise à disposition de la présidente déléguée ainsi qu'au transfert des charges immobilières au BOP Soutien, dans le cadre de l'installation sur le site de Ségur.*
Conseil d'orientation des politiques de jeunesse	Décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016 portant création du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse	79	0	40,40	36	0	2	10	*L'année 2018 a été marquée par une forte hausse de l'activité du Conseil. Cependant, le Secrétariat général a veillé à maintenir les dépenses dans un cadre raisonnable.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
1. Premier ministre									
Conseil d'orientation des retraites	Articles L. 114-2 et D. 114-4-0-1 à D. 114-4-0-4 du code de la sécurité sociale	41	1 079,51	1 245,28	1 157,21	20	20	20	*Évolution due au transfert des charges immobilières au BOP Soutien, dans le cadre de l'installation sur le site de Ségur.*
Conseil d'orientation pour l'emploi	Décret n° 2005-326 du 7 avril 2005 portant création du Conseil d'orientation pour l'emploi	53	638,77	597,09	520,42	30	25	30	*Evolution due au transfert des charges immobilières au BOP Soutien, dans le cadre de l'installation sur le site de Ségur.*
Conseil du système d'information et de communication de l'État	Décret n° 2011-193 du 21 février 2011 portant création d'une direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État Décret n° 2014-879 du 1er août 2014 relatif au système d'information et de communication de l'Etat	16	0	0	0	2	2	2	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil national de l'aménagement et de développement du territoire	Décret n° 2000-907 du 19 septembre 2000 relatif au Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire	70	0	0	0	0	0	0	
Conseil national de la montagne	Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne Décret n° 2017-754 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil national de la montagne	81	51	51	51	3	1	1	*Les coûts de fonctionnement correspondent à la masse salariale du conseil*
Conseil national de la protection de l'enfance	Articles L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles	82	0	70	111,40	0	2	3	
Conseil national des villes	Décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville	64	33,10	21,20	28,7	10	11	7	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
1. Premier ministre									
Conseil scientifique sur les processus de radicalisation	Article L. 123-2 du code de la sécurité intérieure Décret n° 2017-693 du 3 mai 2017 créant un conseil scientifique sur les processus de radicalisation	31	-	24,62	57,43	-	0	3	*Dépenses de fonctionnement en augmentation au vu de l'activité déployée en 2018 par des agents en CDD : cartographie de la recherche sur les processus de radicalisation et recensement national et international des meilleurs dispositifs de transfert entre recherche et politique publique.*
Haut Conseil à la vie associative	Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire Décret n° 2011-773 du 28 juin 2011 relatif au Haut Conseil à la vie associative	47	5,24	10,70	4,57	35	38	38	*Les travaux du HCVA (préparation et rédaction d'avis et de rapports) se déroulent dans le cadre des deux commissions principales qui se réunissent régulièrement. Les séances plénières ont notamment pour rôle de débattre et adopter les avis et rapports.*
Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge	Articles L. 142-1 et D. 141-1 à D. 141-7 du code de l'action sociale et des familles	230	0	558,08	728,87	1	28	29	*L'écart de coûts par rapport à l'année précédente s'explique par le pourvoi de postes vacants.*
Haut conseil du financement de la protection sociale	Articles L. 114-1 A.-I. et D. 114-0-4 du code de la sécurité sociale	49	444,66	538,99	374,25	13	13	10	*L'écart s'explique par la réalisation d'une étude d'opinion établie en liaison avec la DREES en 2017.*
Haut Conseil pour le climat	Articles D. 132-1 à D. 132-7 du code de l'environnement	13	-	-	-	-	-	-	*Instance créée en 2019.*
Observatoire de la laïcité	Décret n° 2007-425 du 25 mars 2007 créant un observatoire de la laïcité.	22	54,57	58,94	58,15	89	94	92	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
2. Justice									
Comité de coordination du registre du commerce et des sociétés	Article R. 123-81 du code de commerce	8	0	0	0	10	6	3	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Comité interministériel de coordination de la santé pour les personnes placées sous main de justice ou confiées par l'autorité judiciaire au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante	Articles D. 348-2 à D. 348-4 du code de procédure pénale	8	0	0	-	1	0	-	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission chargée d'agréer les personnes habilitées à effectuer des missions d'identification par empreintes génétiques dans le cadre de procédures judiciaires	Décret n° 97-109 du 6 février 1997 relatif aux conditions d'agrément des personnes habilitées à procéder à des identifications par empreintes génétiques dans le cadre d'une procédure judiciaire	11	0,61	1,06	1,24	5	6	5	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission de proposition aux offices vacants d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	Décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation	5	0	0	0	0	1	0	
Commission de suivi de la détention provisoire	Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes Décret n° 2001-709 du 31 juillet 2001 relatif à la commission de suivi de la détention provisoire et modifiant le code de procédure pénale	7	0,13	0,26	0	5	7	2	*Le mandat des membres de la CSDP est arrivé à son terme en mai 2018.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence	Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse Décret n° 50-143 du 1er février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.	18	2,40	3,30	3,90	4	4	4	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
2. Justice									
Commission du droit local d'Alsace-Moselle	Décret n° 2014-52 du 23 janvier 2014 relatif à la commission du droit local d'Alsace-Moselle	43	60	0	-	3	0		
Commission nationale d'indemnisation des avoués près les cours d'appel	Loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel Décret n° 2011-361 du 1er avril 2011 relatif aux modalités de l'indemnisation prévue par la loi n° 2011-94 du 25 janvier 2011 portant réforme de la représentation devant les cours d'appel	5	0	0	0	1	0	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires	Articles L. 814-1 et R. 814-1 et suivants du code de commerce	9	0	0	0	9	9	11	
Conseil national de l'aide aux victimes	Décret n° 99-706 du 3 août 1999 relatif au conseil national de l'aide aux victimes	22	0	0	0	0	0	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil national de l'aide juridique	Loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique	26	0	0	0	2	4	5	
Conseil national des tribunaux de commerce	Articles L. 721-8 et R. 721-7 et suivants du code de commerce	20	7,70	5,90	3	10	13	4	
Observatoire de la récidive et de la désistance	Décret n° 2014-883 du 1er août 2014 relatif à l'observatoire de la récidive et de la désistance	18	3,22	5,72	0,31	5	5	9	*Un certain absentéisme des membres non parisiens pris en charge et l'absence de publication de rapport ont limité les coûts de fonctionnement.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
3. Europe et affaires étrangères									
Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger	Arrêté du 4 octobre 1995 portant création d'une commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger	31	8,77	6,02	8,68	1	1	1	*Le changement de membres a conduit à prendre en charge en 2018 plus de frais de déplacements (10 déplacements à rembourser contre 7 auparavant) ce qui explique l'augmentation des coûts de fonctionnement constatée.*
Commission du volontariat de solidarité internationale	Loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale	12	0	0	0	1	1	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger	Articles D. 1221-3 à D. 1221-6 du code général de la propriété des personnes publiques	8	0	0	0	11	11	11	
Commission interministérielle d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger	Décret n° 79-142 du 19 février 1979 relatif aux conditions d'octroi de la garantie de l'Etat aux emprunts réalisés par les écoles françaises de l'étranger	5	0	0	0	2	3	0	*Suite à l'audit mené par le CGEFI du dispositif d'octroi et de suivi de la garantie de l'Etat aux emprunts contractés ou cautionnés par l'ANEFE à l'été 2018, les réunions de la commission ont été suspendues.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission interministérielle des biens à double usage	Décret n° 2010-294 du 18 mars 2010 portant création d'une commission interministérielle des biens à double usage	12	0,92	0,92	0,92	11	11	12	*Le coût de fonctionnement a pu être maintenu au niveau de 2017 malgré une réunion supplémentaire en 2018.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
3. Europe et affaires étrangères									
Commission nationale de la coopération décentralisée	Articles L. 1115-6 et R. 1115-8 et suivants du code général des collectivités territoriales Décret n°2017-939 du 10 mai 2017 relatif à la commission nationale de la coopération décentralisée	45	6	16,55	8,50	2	2	3	*Les réunions de la CNCD se sont tenues en 2018 dans les locaux du Ministère des affaires étrangères d'où une moindre dépense rapport à 2017.*
Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel	Articles R. 2343-1 et suivants du code de la défense	28	69	69	71,58	2	2	2	*Les couts de fonctionnement de 2018 se décomposent ainsi :* *- contributions aux secrétariats des deux conventions d'Ottawa et d'Oslo: 30.000 euros ;* *- frais de missions: 14 000 euros;* *- formations de démineurs au Sénégal 22 583 euros ;* *- aide au centre de réadaptation de Handicap International du Cambodge: 5000€*
Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger	Décret n°92-437 du 19 mai 1992 portant création d'une commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger	11	0	0	0	1	1	1	
Conseil national du développement et de la solidarité internationale	Décret n°2013-1154 du 11 décembre 2013 créant un Conseil national du développement et de la solidarité internationale	55	38	34	62,01	3	3	4	*Le coût de fonctionnement 2018 est supérieur à celui de 2017 du fait de l'organisation de sessions préparatoires supplémentaires aux réunions.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
4. Armées									
Comité consultatif de santé des armées	Articles D. 3341-1 et suivants du code de la défense	36	0	0	0	2	1	0	*En raison du changement de président du comité intervenu en 2018, la réunion prévue a été reportée au début de l'année 2019.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité national pour l'érection et la conservation du mémorial de la déportation du Struthof	Décret du 13 octobre 1953 modifié relatif à l'édification d'un mémorial de la déportation au Struthof	7	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission armées-jeunesse	Décret n° 55-814 du 22 juin 1955 relatif aux commissions ministérielles de la jeunesse Arrêté du 22 novembre 1955 fixant la composition et le mode de fonctionnement de la commission de la jeunesse au ministère de la défense nationale et des forces armées	70	83	82,90	83,50	42	58	68	*L'augmentation des coûts de fonctionnement est liée à celle du nombre de réunions tenues en 2018.*
Commission de déontologie des militaires	Articles L. 4122-5, R.* 4122-18 et R.* 4122-19 du code de la défense	11	37,20	37	37	12	11	11	
Commission interministérielle de contrôle (salon international de l'aéronautique et de l'espace)	Arrêté du 30 juin 2003 relatif à la réglementation de la manifestation aérienne organisée dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace	4	0	0	0	0	4	0	
Conseil de l'exploitation nucléaire de défense	Arrêté du 13 mars 2002 modifié instituant un conseil de l'exploitation nucléaire de la défense	8	0	0	0	0	0	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil général de l'armement	Articles D. 3331-1 et suivants du code de la défense	18	0	0	0	0	1	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
4. Armées									
Conseil permanent des retraités militaires	Art. R. 4124-26 du code de la défense Arrêté du 29 août 2016 portant organisation et fonctionnement du conseil permanent des retraités militaires	13	5	3,50	3,50	3	2	2	
Conseil scientifique de l'observatoire de la santé des vétérans	Décret n° 2004-524 du 10 juin 2004 portant attributions et organisation de l'Observatoire de la santé des vétérans	8	0,50	0,40	0,50	3	2	3	
Conseil supérieur de la fonction militaire	Art. L. 4124-1 et art. R. 4124-1 à R. 4124-5 du code de la défense Arrêté du 12 août 2016 fixant la composition du conseil supérieur de la fonction militaire et des conseils de la fonction militaire et les modalités de désignation de leurs membres	61	57	410	440	3	36	37	*La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 et son décret d'application n° 2016-997 du 20 juillet 2016 établissent une concertation rénovée. En conséquence, les frais de déplacement répartis jusqu'en 2015 dans les forces armées et formations rattachées sont centralisés et supportés par le Conseil supérieur de la fonction militaire.*
Conseil supérieur de la réserve militaire	Articles L. 4261-1 et D. 4261-1 et suivants du code de la défense	30	21,40	13,90	6,90	3	2	1	*Diminution du coût de fonctionnement à mettre en rapport avec le nombre de réunions tenues en 2018 et avec la réduction du nombre de membres passant de 79 à 30 (cf.art. D. 4261-2 du code de la défense).*
Haut comité d'évaluation de la condition militaire	Articles L. 4111-1 et D. 4111-1 et suivants du code de la défense	9	16,70	14,75	30,05	28	32	28	*L'évolution du coût du fonctionnement est liée à un déplacement en Nouvelle-Calédonie et à un report de charges de 2017 sur 2018.*
Comité ministériel de transaction des armées	Article L. 423-2, articles R. 423-4 et R. 423-5, articles D. 423-6 et D. 423-7 du code des relations entre le public et l'administration.		-	-	0	-	-	0	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Comité d'experts sur la gestion adaptative	Articles D. 421-51 à D. 421-55 du code de l'environnement Arrêté du 5 mars 2019 relatif à la composition et au fonctionnement du comité d'experts sur la gestion adaptative	15	-	-	-	-	-	-	
Comité d'experts de la transition énergétique	Article L. 145-1 du code de l'énergie	8	3	3		8	9		*L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité de coordination des aéroports français	Arrêté du 28 septembre 2004 créant le comité de coordination des aéroports français	220	0	0	0	1	1	1	
Comité de coordination industrielle pour les déchets radioactifs	Article R. 542-73 du code de l'environnement	12	0	0	0	1	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité de l'environnement polaire	Articles D. 133-31 à D. 133-34 du code de l'environnement	11	1,70	1,70	0	2	2	1	*Les coûts de fonctionnement ont été exceptionnellement pris en charge par la collectivité des TAAF pour 2018 en raison du renouvellement tardif du comité en septembre 2018 ce qui a conduit à la tenue d'une seule réunion.*
Comité de la prévention et de la précaution	Arrêté du 30 juillet 1996 portant création du comité de la prévention et de la précaution	20	16,60	22	30	5	4	10	*L'augmentation des coûts de fonctionnement est liée à l'augmentation du nombre de réunions.*
Comité des usagers du réseau routier national	Article L. 121-4 du code de la voirie routière Décret n° 2009-1102 du 8 septembre 2009 relatif à la création du comité des usagers du réseau routier national	21	1	0,50	0,60	4	2	2	*Les dépenses concernent le défraiement des membres invités à se rendre à paris. Elles évoluent selon le nombre de personnes concernées qui peut varier d'une année sur l'autre.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Comité national de l'eau	Articles L. 213-1 et D. 213-1 et suivants du code de l'environnement	160	19	20	20	4	4	3	
Comité national de la biodiversité	Articles L. 134-1 et R. 134-12 à R. 134-19 du code de l'environnement	143	-	1	12,30	-	2	3	*Les coûts de fonctionnement s'expliquent par les défraiement suite aux trois réunions plénières, aux 8 réunions de commissions spécialisées et aux différentes réunions des groupes de travail.*
Comité technique de l'utilisation des produits pétroliers	Articles D. 641-5 du code de l'énergie	30	0	0	0	1	1	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques	Articles L. 213-21, L. 213-22, R. 213-77 et suivants du code de l'environnement	12	14,40	16,90	13,40	6	6	5	*Les variations d'une année sur l'autre du **coût de fonctionnement** résultent du nombre de dossiers d'ouvrages soumis à l'avis du comité.*
Commission administrative de l'aviation civile	Articles R. 160-1 et suivants et R. 330-20 du code de l'aviation civile	12	1,27	0,28	0,28	4	3	3	
Commission centrale de sécurité	Décret n° 2016-1693 du 9 décembre 2016 portant modification du décret n° 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution	44	11	10,80	10,80	11	11	11	
Commission consultative pour la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure	Arrêté du 28 juillet 1992 fixant les modalités d'obtention de l'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure	6	0	0	0	1	0	0	
Commission d'agrément des laboratoires ou des organismes pour certains types de prélèvements et	Arrêté du 4 septembre 2000 portant modalités d'agrément des laboratoires ou des organismes pour	13	0	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère	certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère								
Commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment	Décret n° 2017-34 du 13 janvier 2017 portant création de la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment	22	-	121,89	0	-	5	5	*Le coût de fonctionnement de la 1ère année (2017) a couvert la mise en place de la commission. Depuis, dans la mesure où elle rend des avis payants, cette commission est autonome.*
Commission de conciliation du télépéage	Décret n° 2012-645 du 3 mai 2012 organisant une commission de conciliation du télépéage	6	0	0		0	0		*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission des comptes des transports de la nation	Décret n° 2009-531 du 12 mai 2009 relatif aux missions et aux modalités de fonctionnement de la commission des comptes des transports de la nation	62	1,00	1,50		2	2		*L'instance a vocation à être fusionnée avec la commission des comptes et de l'économie de l'environnement et la commission des comptes des transports de la nation*
Commission des comptes et de l'économie de l'environnement	Articles D. 133-35 à D. 133-43 du code de l'environnement	41	0	0		0	0		
Commission des filières de responsabilité élargie des producteurs	Articles L. 541-10 et D. 541-6-1 du code de l'environnement	570	13	32	5,60	13	40	15	*La baisse du coût de fonctionnement en 2018 est due à la diminution du nombre de réunions et donc de comptes rendus réalisés par un prestataire extérieur.*
Commission des phares et des autres aides à la navigation	Décret n° 2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime	6	-	0	0	-	3	2	*L'instance a vocation à être fusionnée avec la grande commission nautique.*
Commission des produits chimiques et biocides	Articles D. 523-4 et suivants du code de l'environnement	24	6,30	6,30	7	5	5	6	*Les coûts de fonctionnement correspondent aux frais de mission de certains*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
									membres non domiciliés en région parisienne (ONG, syndicats, experts…) et aux frais de rédaction des comptes rendus. *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission des téléphériques	Décret n° 2012-988 du 22 août 2012 relatif à la commission des téléphériques	26	0	0	0	2	2	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission ferroviaire d'aptitudes	Article L. 2221-8 du code des transports Décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains	6	0	0	0	11	15	24	
Commission interministérielle des transports de matières dangereuses	Articles D.1252-1 à D. 1252-7 du code des transports	78	6	4,20	2,80	5	6	4	
Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive	Article R. 413-2 du code de l'environnement	45	10	10	10	4	4	4	
Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers	Articles D. 118-2-1 à D. 118-2-3 du code de la voirie routière	23	42	80	48	4	5	5	
Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs	Article L. 542-3 du code de l'environnement	12	563,49	536,22	595,66	25	25	23	*L'augmentation des coûts de fonctionnement résulte d'un voyage d'étude en Finlande et Suède de 2017 facturé en 2018.*
Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibiers	Articles L. 426-5 et R. 426-3 et suivants du code de l'environnement	15	2,10	2,10	1,70	5	5	4	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement	Loi n° 2013-316 du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte Décret n° 2014-1629 du 26 décembre 2014 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement	22	0	16,90	10,20	0	6	7	
Commission nationale de la négociation collective maritime	Décret n° 2015-918 du 27 juillet 2015 relatif aux conventions et accords collectifs des gens de mer et à la composition et au fonctionnement de la commission nationale de la négociation collective maritime	49	15	7,50	15	6	3	6	*La multiplication par 2 du nombre de réunions par rapport à l'année précédente explique l'augmentation symétrique des coûts de fonctionnement en 2018.*
Commission nationale des sanctions administratives	Articles L. 1452-1, L. 3452-3 et R. 3452-25 à R. 3452-42 du code des transports	16	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale d'évaluation du financement des charges de démantèlement des installations nucléaires de base et de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs	Articles L. 594-11 à L. 594-13 du code de l'environnement	10	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission supérieure des sites, perspectives et paysages	Articles L. 341-17 et R. 341-28 et suivants du code de l'environnement	31	2,50	3	3	5	5	6	
Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières	Articles L. 161-3 et R. 161-4 à R. 161-6 du code de l'énergie	38	0	0	0	2	1	2	
Conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique du service	Arrêté du 22 décembre 2013 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil	48	1,20	1,40	1,80	2	1	1	*Le nombre de participants à la réunion en 2018 est en*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations	d'orientation et d'appui scientifique et technique du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations								*hausse par rapport à l'année passée, ce qui explique l'augmentation à la marge du coût de fonctionnement.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs	Articles L. 565-3, L566-4, D. 565-8 et D. 565-9 du code de l'environnement	38	15,80	11,40	8,00	7	6	5	*Les coûts de fonctionnement correspondent aux frais de rédaction des comptes-rendus et frais de restauration. Les réunions se tiennent dans les locaux de l'administration, ce qui limite les coûts de fonctionnement.*
Conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 425-4, R.425-5 et R. 425-8 du code de l'aviation civile	31	0	0	0	2	2	4	*Le nombre de membres est passé de 35 à 31 lors du dernier renouvellement de décembre 2018 car les mécaniciens navigants, (corps de métier appelé à disparaître, n'ont pas été reconduits.*
Conseil de gestion du fonds de prévention des risques naturels majeurs	Articles R. 561-10 et suivants du code de l'environnement	10	0	0	0	1	2	2	
Conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile	Articles R. 421-7 et R.421-8 du code de l'aviation civile	30	0	0	0	1	2	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil économique du développement durable	Décret n° 2008-1250 du 1er décembre 2008 portant création du conseil économique pour le développement durable	27	2,30	2,20	0	15	12	8	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Conseil national de l'air	Articles L. 221-6-1 et D. 221-16 à D. 221-22 du code de l'environnement	49	1,70	1,70	3,10	1	1	2	*Les coûts de fonctionnement correspondent à une prestation de rédaction de compte-rendu détaillé des séances.*
Conseil national de l'information géographique	Décret n° 2011-127 du 31 janvier 2011 relatif au conseil national de l'information géographique	35	8	8	8	48	39	42	
Conseil national de la chasse et de la faune sauvage	Articles L. 421-1 A et R. 421-1 à R. 421-5 du code de l'environnement	29	0,75	0,75	0,75	3	3	5	
Conseil national de la mer et des littoraux	Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral Décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du conseil national de la mer et des littoraux	52	22,50	9	9	7	6	7	
Conseil national de la protection de la nature	Articles L.134-2 et R.134-20 et suivants du code de l'environnement	30	60	50	70	40	22	31	*La hausse des coûts de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de réunions et celle du prix des billets pour les déplacements des membres.*
Conseil national de la sûreté de l'aviation civile	Article D. 213-2 du code de l'aviation civile	35	0	0	0	2	2	2	
Conseil national de la transition écologique	Articles L.133-1 à L.133-4 et D.134-1 à D.134-7 du code de l'environnement	50	1	2	2	9	8	8	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Conseil national des déchets	Articles D. 541-1 et suivants du code de l'environnement	40	1	0	0	1	0	0	
Conseil national du bruit	Articles L. 571-1-1, L. 571-2 et L571-6 et D. 571-98 à D. 571-104 du code de l'environnement	48	11,93	19	10,40	22	21	24	*Les coûts pour 2018 correspondent à l'élaboration du rapport d'activités, d'un guide et aux frais de déplacement des membres du conseil.*
Conseil supérieur de l'aviation civile	Articles L. 6441-1 du code des transports et D. 370-1 et suivants du code de l'aviation civile	28	1,73	0	0	1	0	0	
Conseil supérieur de l'énergie	Articles L. 142-41 et R. 142-21 à R. 142-31 du code de l'énergie	36	220	213	218	27	17	18	
Conseil supérieur de la marine marchande	Loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports Décret n° 2002-647 du 29 avril 2002 relatif à la composition, aux attributions et à l'organisation du conseil supérieur de la marine marchande	40	3,20	11,50	0	8	23	0	
Conseil supérieur de la météorologie	Décret n° 91-1209 du 29 novembre 1991 portant réorganisation du conseil supérieur de la météorologie	450	11	11	11	23	20	20	
Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques	Articles L. 222-7, L. 511-2, L. 555-3, L. 555-6 et D. 510-1 à D. 510-6 du code de l'environnement	45	27,51	33,60	26,50	10	11	8	*La baisse des coûts de fonctionnement est liée à la réduction du nombre de réunions.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Conseil supérieur des gens de mer	Article L. 5581-1 du code des transports Décret n° 2007-1227 du 21 août 2007 relatif à la prévention des risques professionnels maritimes et au bien-être des gens de mer en mer et dans les ports	60	12,60	13	7,50	3	3	3	*En 2018, il n'y a pas eu de réunions des groupes de travail, ce qui explique la baisse des coûts par rapport à 2017.*
Grande commission nautique	Décret n° 86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques	8	5	7,20		6	9		
Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire	Articles L. 125-34 à L. 125-40 du code de l'environnement Décret n° 2010-277 du 16 mars 2010 relatif au haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire	40	150	150	150	4	4	5	*Les coûts de fonctionnement sont principalement issus de la prise en charge des frais de déplacements des membres, certains venant de l'étranger. Le Haut Comité a atteint son rythme de croisière avec 4 réunions par an. En 2018, une réunion extraordinaire a été organisée en plus.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
5. Transition écologique et solidaire									
Haut conseil des biotechnologies	Articles L. 531-3 et suivants et R. 531-7 à R. 531-28 du code de l'environnement Décret n° 2008-1273 du 5 décembre 2008 relatif au haut conseil des biotechnologies	72	416	487	284	75	44	29	*L'évolution de la consommation des crédits s'explique par une baisse de l'activité de l'instance due à des circonstances exceptionnelles intervenues au cours de l'année 2018 : d'une part, le non remplacement du président d'un des deux comités du Haut conseil a entraîné de facto une impossibilité de maintenir l'activité; d'autre part, la vacance prolongée de certains postes ont également eu un impact sur l'activité de l'instance et sur la consommation des crédits.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité ministériel de transaction unique	Arrêté du 25 avril 2019 portant création du comité ministériel de transaction unique du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	3	-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie	Décret n° 2016-5 du 5 janvier 2016 portant création du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie	15	0	0	0	1	3	3	
Comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds	Arrêté du 20 août 1987 instituant un comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds	17	2	2	1	5	8	3	
Comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	Articles R. 133-10 à R. 133-12 du code de sécurité sociale Décret n° 2012-494 du 16 avril 2012 relatif au comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges - Arrêté du 16 avril 2012 relatif au comité de normalisation des données sociales déclaratives et de leurs échanges	31	0	0	0	4	4	4	
Comité de sélection des laboratoires de biologie médicale de référence	Article D.6211-19-I du code de la santé publique		-	-	0	-	-	0	
Comité économique des produits de santé	Articles L. 162-17-3 et D. 162-2-1 et suivants du code de la sécurité sociale	34	1 050	1 050	1 050	70	70	70	
Comité national de l'organisation sanitaire et sociale	Articles L. 6121-7 et L. 6121-8 et R. 6122-1 à R. 6122-7 du code de la santé publique Article R. 312-178 du code de l'action sociale et des familles	69	24,42	18,31	18,31	8	6	6	
Comité de suivi de la réforme 100% santé	Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, d'aides auditives et soins prothétiques dentaires Arrêté du 8 avril 2019 relatif à la composition et aux règles de fonctionnement du comité de suivi de la réforme 100% santé	24	-	-	-	-	-	-	*Instance créée en 2019.*
Commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	Décret n° 2009-742 du 19 juin 2009 instituant la commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France	12	0,25	0,58	0	1	1	0	
Commission chargée de donner un avis sur les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie	Articles L. 4241-5 à L. 4241-7, L. 4241-11, L. 4241-14, L. 4241-16 et L. 4241-16-1, L. 4241-18 et D. 4241-20 à D. 4241-25 du code de la santé publique	39	0,70	0,60	0,33	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires	Loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français Décret n° 2014-1049 du 15 septembre 2014 relatif à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français	19	39	0	0	1	0	0	*La commission ne s'est pas réunie en 2018.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en chiropraxie	Décret n° 2018-90 du 13 février 2018 relatif à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie	9	-	-	0	-	-	1	*Commission ayant vocation à être fusionnée avec la Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en ostéopathie.*
Commission consultative nationale d'agrément des établissements de formation en ostéopathie	Décret n° 2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie	16	2,04	0,22	0,34	3	1	1	*Remboursement des frais de déplacement pour 3 membres de la commission en 2018 contre 1 seul membre en 2017.*
Commission consultative relative aux régimes de sécurité sociale des ministres des cultes et membres des congrégations religieuses	Articles L. 382-15 et L. 382-19 et R. 382-56 et suivants du code de la sécurité sociale	11	0	-	0	0	-	1	
Commission des comptes de la sécurité sociale	Articles L. 114-1 et D. 114-1 et suivants du code de la sécurité sociale	67	30	30	30	2	2	2	
Commission des conseillers en génétique	Articles L.1132-3, L.1132-5, R. 1132-1, R.1132-2, R.1132-4-1, R.1132-4-2 du code de la santé publique	6	0	0	0	0	0	0	
Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique	Articles L. 1114-1 et R. 1114-5 à R. 1114-8 du code de la santé publique	14	3,15	5,60	4,20	10	10	10	*La baisse des coûts de fonctionnement de la CNA est due à une période de grève SNCF (certains membres n'ont pu se déplacer).*
Commission nationale d'agrément des conventions collectives des établissements et services sociaux et médico-sociaux à but non lucratif	Articles L. 314-6, R. 314-197 et R. 314-198 du code de l'action sociale et des familles loi n°75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales, la composition de l'instance a été précisée par le décret n°77-1113 du 30 septembre 1977.	13	106,35	88,08	44	10	10	9	
Commission nationale de biologie médicale	Article L. 6213-12 et L.6213-2-1 du code de la santé publique Articles R. 6213-15 à R. 6213-28 du code de la santé publique	16	0,26	0,55	0,10	2	2	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Commission nationale des accidents médicaux	Articles L. 1142-10, L. 1142-11 et R. 1142-24 et suivants du code de la santé publique	18	17,60	18,10	16,50	10	9	9	*La baisse des coûts de fonctionnement de la commission pour l'année 2018 est due à une période de grève SNCF (certains membres n'ont pu se déplacer).*
Commission d'admission des sportifs de haut niveau	Articles D. 4381-89 et D. 4381-90 du code de la santé publique Arrêté du 26 août 2010 relatif aux dispenses d'épreuves accordées aux sportifs de haut niveau pour l'admission dans les instituts de formation en masso-kinésithérapie, en pédicurie-podologie, en ergothérapie et en psychomotricité	17	0,12	0	0,56	1	1	1	*Augmentation du nombre de frais de déplacement pris en charge.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission nationale relative aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées	Article D. 4364-10-1 du code de la santé publique Arrêté du 1er février 2011 relatif aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées	7	0,12	0,25		2	1		
Commission permanente chargée de la normalisation du braille français	Arrêté du 20 février 1996 créant une commission permanente chargée de la normalisation du braille français	19	0	0	0	0	2	1	*Commission ayant vocation à intégrer l'Institut national des jeunes aveugles.*
Commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail, Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat		-	-	-	-	-	-	*Commission créée en 2019.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Conférence nationale de santé	Articles L. 1411-3 et D. 1411-37 et suivants du code de la santé publique Arrêté du 27 mai 2011 relatif à la commission permanente et à la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers de la Conférence nationale de santé instituée par l'article L. 1411-3 du code de la santé publique	120	37,20	39,30	144,86	23	24	5	*L'augmentation des coûts se justifie par l'évolution des règles de calcul, notamment par la nouvelle prise en compte de la masse salariale des agents mis à disposition du secrétariat de la CNS à plein temps. La baisse du nombre de réunions est également due aux nouvelles règles de calcul, seules les réunions plénières sont désormais prises en compte.*
Conseil national consultatif des personnes handicapées	Articles L. 146-1 et D. 146-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles Arrêté du 5 octobre 2009 fixant la liste des associations ou organismes représentés au Conseil national consultatif des personnes handicapées	221	206,67	266,69	344	53	107	122	*L'activité du CNCPH a été intense en 2018 (+ 14% de réunions) impliquant une augmentation concomitante du financement de prestations, transcription écrite simultanée et traduction en langue des signes française, nécessaires à l'accessibilité des travaux. En outre, le coût des personnels dédiés au CNCPH inclut des ETP du secrétariat général du comité interministériel du handicap qui n'étaient pas pris en compte auparavant.*
Conseil national de l'urgence hospitalière	Décret n° 2012-1138 du 9 octobre 2012 relatif au Conseil national de l'urgence hospitalière Arrêté du 12 octobre 2012 fixant la composition du Conseil national de l'urgence hospitalière	50	0	0	0	2	2	2	
Conseil national de pilotage des agences régionales de santé	Articles L. 1433-1 et D. 1433-1 et suivants du code de la santé publique	18	0	0	0	16	24	25	
Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Articles L. 143-1, R. 143-1 et suivants et D. 143-6 à D. 143-8 du code de l'action sociale et des familles	65	106,10	96,10	87,10	9	7	10	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Conseil national du syndrome immunodéficitaire acquis et des hépatites virales chroniques	Articles L. 3121-3 et D. 3121-1 à D. 3121-14 du code de la santé publique	26	34	15	282,60	52	135	10	*L'augmentation des coûts se justifie par l'évolution des règles de calcul, notamment par la prise en compte de la masse salariale des 4 agents mis à disposition du secrétariat du CNSHV à temps plein. La baisse du nombre de réunions est également due aux nouvelles règles de calcul. Seules les réunions plénières sont désormais prises en compte.*
Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	Articles L. 147-1 à L. 147-11 et articles R. 147-1 à R. 147-20 du code de l'action sociale et des familles	17	30,32	30,30	30,30	3	3	3	
Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Articles D. 1145-1 et suivants du code du travail	58	1,58	1,41	25	2	3	4	*Les coûts de fonctionnement sont stables. La différence de montant entre 2018 et les années précédentes s'explique par la prise en compte des coûts de personnel qui n'étaient pas pris en compte les années précédentes (1 ETP).* *La commission a vocation à être fusionnée avec le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.*
Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière	Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (articles 11 à 14). Décret n° 2012-739 du 9 mai 2012 relatif au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et à l'observatoire national des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière.	33	90	90	90	24	15	13	*Les coûts de fonctionnement constants (pour un nombre de réunion réduit) s'expliquent par l'augmentation du nombre de membres non-franciliens nécessitant un défraiement.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Conseil supérieur de la mutualité	Articles L. 411-1 à L. 411-3 et Articles R. 411-1 à R. 411-3 du code de la mutualité	31	0	0	0	9	12	2	*La consultation électronique est désormais privilégiée. De plus, en 2018, la commission de gestion ne s'est pas réunie.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil supérieur de la pharmacie	Articles D. 5125-62 à D. 5125-69 du code de la santé publique	25	0	0	0	0	0	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé	Articles L. 6156-4, L. 6156-5 et L. 6156-7, articles R. 6156-1 à R. 6156-41 du code de la santé publique	26	-	-	0	-	-	3	
Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes	Article 9-1 de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations	55	154	44	40	54	39	48	*Le Haut Conseil a vocation à être fusionné avec le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*
Haut conseil de la santé publique	Articles L. 1411-4 et L. 1411-5, articles R. 1411-46 et suivants, article R. 1411-58 du code de la santé publique	77	446	452	1 088	311	340	35	*L'augmentation des coûts se justifie par l'évolution des règles de calcul, notamment par la nouvelle prise en compte de la masse salariale des agents mis à disposition du secrétariat du HCSP à plein temps. La baisse du nombre de réunions est également due aux nouvelles règles de calcul, seules les réunions plénières sont désormais prises en compte*
Haut conseil des professions paramédicales	Articles D. 4381-1 et suivants du code de la santé publique	39	5,08	3,19	3,75	9	6	9	*Le Haut conseil s'est réuni 9 fois dont 2 fois en dématérialisé.*
Haut conseil du travail social	Décret n°2016-905 du 1er juillet 2016 portant création du haut conseil du travail social	59	6,71	14,70	14,70	2	26	26	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
6. Solidarités et santé									
Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	Loi n° 2005-1579 du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006 (article 72) Décret n° 2006-1370 du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie	66	526,70		263,50	21		10	
Observatoire économique de l'hospitalisation publique et privée	Articles L. 162-21-3 du code de la sécurité sociale	15	0	0	0	3	3	3	
Observatoire national de la démographie des professions de santé	Décret n° 2010-804 du 13 juillet 2010 relatif aux missions de l'observatoire national de la démographie des professions de santé	39	202,97	288	330,50	5	16	3	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par :* *- la présence concomitante durant 2 mois en 2018 de de la secrétaire générale et de sa successeur ainsi que de l'ancien et la nouvelle chargée d'études,* *- une convention avec une université de 15 000 €.* *Le nombre de réunions retenu est limité aux réunions plénières contrairement aux années précédentes où toutes les réunions étaient comptabilisées.*
Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale	Articles L. 144-1 et R. 144-1 à R. 144-4 du code de l'action sociale et des familles	27	211,90	192	188	20	16	3	*Seules ont été prises en compte les réunions tenues en formation plénière.* *L'Observatoire a vocation à être fusionné avec le conseil national de lutte contre l'exclusion.*
Observatoire national du suicide	Décret n° 2018-688 du 1er août 2018 portant création de l'Observatoire national du suicide	50	-	-	0,18	-	-	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
7. Économie et finances									
Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics	Articles R. 2197-1 et suivants du code de la commande publique	6	11	11	11	9	7	9	
Comité ministériel de transaction	Loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction	3	-	-	-	-	-	-	*Instance installée en 2019*
Comité pour les métaux stratégiques	Décret n° 2011-100 du 24 janvier 2011 portant création du comité pour les métaux stratégiques	23	0	0	0	6	6	5	
Commission d'examen des pratiques commerciales	Articles L. 440-1 et D. 440-1 et suivants du code de commerce	26	4,20	3,70	3,70	6	6	5	
Commission de concertation du commerce	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Loi n°2005-882 en faveur des petites et moyennes entreprises Décret n°2015-1311 du 19 octobre 2015 relatif à la commission de concertation du commerce Arrêté du 24 avril 2019 portant renouvellement de la commission de concertation du commerce	49	0	0	0	2	0	0	
Commission des clauses abusives	Articles L. 822-4 et suivants et R. 822-18 à R.822-32 du code de la consommation	13	30,90	6,80	8,80	9	11	5	*Un membre n'ayant pas adressé un état des dépenses de la CCA pour 2017, seuls les frais de fonctionnement ont été pris en compte en 2017. En 2018, un état partiel des vacations ayant été réceptionné, le coût de fonctionnement est donc en augmentation.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
7. Économie et finances									
Commission des comptes commerciaux de la Nation	Décret n° 63-100 du 8 février 1963 portant création d'une commission des comptes commerciaux de la nation Décret n° 77-297 du 27 mars 1997 portant réforme de la commission des comptes commerciaux de la nation Arrêté du 3 mai 2017 portant nomination des comptes commerciaux de la nation	40	2	2	2	2	2	2	
Commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	Loi n° 49-874 du 5 juillet 1949 relative à diverses dispositions d'ordre économique et financier Décret n° 49-1077 du 4 août 1949 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission des garanties et du crédit au commerce extérieur	10	0	0	0	26	28	28	
Commission économique de la Nation	Décret n° 2015-7 du 6 janvier 2015 portant réforme de la commission économique de la nation	14	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission interministérielle de coordination des réseaux et des services de communications électroniques pour la défense et la sécurité publique	Article D. 1334-4-2 et R 1334-2 du code de la défense	26	0	0	0	3	3	3	
Commission nationale d'évaluation du recensement de la population	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique Arrêté du 17 juin 2009 relatif aux modalités d'organisation de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population	34	1	1	1	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
7. Économie et finances									
Commission nationale des entreprises du patrimoine vivant	Décret n° 2006-595 du 23 mai 2006 relatif à l'attribution du label entreprise du patrimoine vivant Arrêté du 26 mai 2006 relatif à la procédure d'attribution du label entreprise du patrimoine vivant Arrêté du 1er juillet 2019 portant dévolution unilatérale du secrétariat de la Commission nationale des entreprises du patrimoine vivant	23	8,30	8	8	7	7	6	*Les coûts de fonctionnement correspondent aux indemnités du Président (par séance présidée) et du rapporteur général par dossier instruit. En 2018, il y a eu une commission en moins mais le nombre de dossier instruit a été légèrement supérieur à la limite de 400 dossiers par an.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission nationale des services	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2013-666 du 23 juillet 2013 relatif à la Commission nationale des services	67	0	0	0	5	3	2	*L'instance a vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
7. Économie et finances									
Commission nationale des titres-restaurant	Articles R. 3262-36 et suivants du code du travail	21	554	536	21	48	46	48	*L'activité et le nombre de réunions restent soutenus. La diminution des coûts de fonctionnement découle d'une part, de la réduction d'effectifs avec des départs en retraite non remplacés et, d'autre part, de la réduction des frais d'entretien de l'immeuble qui héberge le secrétariat général de la commission.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission supérieure du numérique et des postes	Articles L. 125 et D. 570 à D. 593 du code des postes et des communications électroniques	17	32,38	31,67	16,87	10	4	5	*La raison principale de la baisse des coûts est liée à la reprise d'activité tardive de la commission. Il n'a ainsi pas été organisé de voyage d'étude en 2018.* *L'instance a vocation à être fusionnée avec le Conseil national du numérique.*
Commissions techniques spécialisées des instruments de mesure	Décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 8 mars 2002 relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure.	57	0	0	0	3	1	2	
Conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	Décret n° 94-892 du 13 octobre 1994 portant création d'un conseil consultatif de gestion du corps des administrateurs des postes et télécommunications	9	0	0	0	1	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
7. Économie et finances									
Conseil national de l'industrie	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination. Décret n° 2017-1581 du 17 novembre 2017 modifiant le décret n° 2010-596 du 3 juin 2010 relatif au Conseil national de l'industrie Décret n° 2018-1015 du 21 novembre 2018 modifiant la composition du conseil national de l'industrie	46	0	0	0	11	2	4	
Conseil national de la consommation	Articles D. 821-1 et suivants du code de la consommation	90	0	0	0	30	16	22	
Conseil national du numérique	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination. Décret n° 2017-1677 du 8 décembre 2017 relatifs au conseil national du numérique.	30	81	90	87	489	591	698	*La majorité des coûts ne provient pas des réunions mais des frais de missions (défraiement des membres non-parisiens, déjeuners de travail) ainsi que des déplacements à l'étranger dont la quantité varie avec les années et les priorités assignées.*
Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire	Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire Décret n° 2015-732 du 24 juin 2015 relatif au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire	72	1,09	1	0,3	64	27	17	*La baisse des coûts s'explique par le fait que les demandes de remboursement ont eu lieu en fin d'année 2018 des frais de transports et hébergement. Elles ont par conséquent impacté le budget 2019 et non 2018.*
Observatoire de l'épargne réglementée	Articles L. 221-9 et R. 221-12 du code monétaire et financier	11	0	0	0	2	2	2	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Observatoire économique de la commande publique	Articles R. 2196-2 et s. du code de la commande publique Arrêté du 22 mars 2019 relatif au fonctionnement et à la composition de l'observatoire économique de la commande publique	22	0	0,80	0	0	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
8. Travail									
Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	Décret n° 98-1080 du 30 novembre 1998 portant création d'un comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales	16	0	0	0	9	7	4	
Commission d'évaluation de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles	Articles L. 176-1 et L. 176-2 du code de la sécurité sociale Arrêté du 14 février 2011 relatif à la composition de la commission prévue à l'article L. 176-2 du code de la sécurité sociale	12	0		0	0		0	
Commission de labellisation du label diversité	Décret n° 2008-1344 du 17 décembre 2008 relatif à la création d'un label en matière de promotion de la diversité et de prévention des discriminations dans le cadre de la gestion des ressources humaines et à la mise en place d'une commission de labellisation Décret n° 2019-296 du 9 avril 2019 relatif à la commission de labellisation du label diversité	20	-	-	-	-	-	-	*Commission créée en 2019.*
Comité de suivi de l'expérimentation de l'accompagnement des transitions professionnelles	Article 78 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Décret n° 2018-990 du 14 novembre 2018 relatif à l'expérimentation par les entreprises adaptées d'un accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres employeurs		-	-	-	-	-	-	*Commission créée en 2019.*
Commission des accords de retraite et de prévoyance	Article L. 911-3 du code de la sécurité sociale Décret du 15 juin 1959 fixant la composition de la commission prévue par l'ordonnance n° 59-238 du 4 février 1959 relative aux régimes complémentaires de retraites	32	0			5			*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission nationale de conciliation des conflits collectifs de travail	Articles L. 2522-1 à L. 2522-7, articles R. 2522-3 et R. 2522-4, articles R. 2522-8, R. 2522-13 et suivants du code du travail	12	0	0		0	0		
Commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle	Articles L. 2271-1 à L. 2272-2, R. 2272-1 à R. 2272-16 du code du travail	40	0,70	0	2	20	20	18	*Prise en compte des sous-commissions convention et restructuration dans le décompte du nombre de réunions.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
8. Travail									
Commissions professionnelles consultatives	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail, Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.		-	-	-	-	-	-	*Commissions créées en 2019.*
Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié	Articles L.3346-1, D.3346-1 à D.3346-7 du code du travail	31	0	0	0	0	0	6	*Commission ayant vocation à intégrer la commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle.*
Conseil d'orientation sur les conditions de travail	Articles L. 4641-1 à L.4641-3, articles R.4641-1 à R.4641-4 du code du travail	54	17,30	23,10	25,40	65	52	45	*Le nombre de réunions du COCT est resté élevé en 2018 :* *d'une part, en raison du fonctionnement même du COCT marqué souvent par la double consultation commissions spécialisée/commission générale, d'autre part, par l'activité des réunions au titre de l'orientation et l'activité consultative générée notamment par les rapports relatifs à la santé au travail (10 réunions au titre de l'orientation et 35 réunions consultatives).*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
8. Travail									
Conseil de l'inclusion dans l'emploi	Décret n° 2018-1002 du 19 novembre 2018 relatif à la création du conseil de l'inclusion dans l'emploi	24	-	-	0	-	-	1	
Conseil supérieur de la prud'homie	Articles L. 1431-1 et L. 1431-2, articles R. 1431-1 à R. 1431-16 du code du travail	28	11,60	12,50	6,30	7	7	3	
Haut Conseil du dialogue social	Articles L. 2122-11 et L. 2122-13, articles R*. 2122-1 à R*. 2122-5 du code du travail	16	2,10	6,20	4,50	9	10	4	*L'ensemble des arrêtés de représentativité ayant été publiés en 2017, l'activité consultative du HCDS a baissé en 2018. Le nombre de réunions du HCDS a d'autant plus diminué que la séance prévue au mois de décembre 2018 a dû être reportée en raison du retard pris dans l'élaboration d'un rapport qui devait lui être soumis.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
9. Éducation nationale et jeunesse									
Comité consultatif du fonds pour le développement de la vie associative	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 relatif au fonds pour le développement de la vie associative Décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative	25	0,30	0,40	0,20	4	4	5	
Conseil national de la vie lycéenne	Articles D. 511-59 et suivants du code de l'éducation	64	5,41	10,04	8	1	2	2	
Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public	Articles D. 551-7 à D. 551-9 et D. 551-12 du code de l'éducation	25	0	0	0	5	6	6	
Conseil supérieur de l'éducation	Articles L. 231-1 et suivants et R. 231-1 et suivants du code de l'éducation.	98	10,80	10,60	14,30	9	8	15	*Nombre de séances très supérieur à celui des deux années précédentes du fait des réformes en cours.*
Conseil supérieur des programmes	Articles L. 231-14 à L. 231-17 et D. 231-34 à D. 231-42 du code de l'éducation	18	69,80	15,58	866,37	23	20	38	*L'année 2018 a constitué pour le CSP une période d'importants et nombreux travaux : - ajustement des programmes de la scolarité obligatoire ; - travaux pour la réforme du lycée général et technologique (LGT) ; - travaux pour la réforme du lycée professionnel. Le nombre de séances de travail avec des experts (en particulier pour le LGT) a fortement augmenté (429) ce qui explique l'augmentation du coût de fonctionnement.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
9. Éducation nationale et jeunesse									
Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle	Articles L. 312-8 et D. 312-7 et suivants du code de l'éducation	30	0	0	0	2	2	2	
Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement	Articles L. 239-2 et D. 239-25 à D.239-33 du code de l'éducation	51	10,90	9	11,10	77	70	70	*La hausse du coût de fonctionnement est expliquée par l'affranchissement de courrier lors d'une campagne de prévention exceptionnelle.* *Commission ayant vocation à être supprimée*
Comité ministériel de transaction	Article 24 de la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance Décret n° 2018-1029 du 23 novembre 2018 relatif aux comités ministériels de transaction Arrêté du 18 février 2019 portant création et composition du comité ministériel de transaction des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	3	-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*
Commissions professionnelles consultatives	Article L. 6113-3, articles R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail, Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.		-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Collège national de second examen du rescrit	Articles L. 80 CB et R* 80 CB-2 à R* 80 CB-6, A 80 CB-3-1 à A 80 CB-6-1 et du livre des procédures fiscales	6	0	0	0	11	7	5	
Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières	Articles L. 614-2, D. 614-2 et D. 614-3 du code monétaire et financier Articles L. 411-2, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances	18	0	0	0	14	15	13	
Comité consultatif du secteur financier	Articles L. 614-1, D. 614-1 et D. 614-3 du code monétaire et financier Articles L. 411-1, R. 411-2 et R. 411-3 du code des assurances	32	95,30	69,67	37,94	43	38	48	*Les coûts mentionnés pour 2016 et 2017 incluaient les frais d'études contrairement à 2018. Hors frais d'études, les coûts exclusivement dédiés au fonctionnement du comité étaient respectivement de 72 690€ et 22 920€.*
Comité d'engagement de la garantie de l'Etat accordée aux préfinancements et cautionnements délivrés pour la construction de navires civils	Décret n° 2006-563 du 17 mai 2006 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005, relatif au régime de garantie de l'Etat en faveur des sociétés du secteur de la construction navale	5	0	0	0	1	2	2	*Dans le cadre du mouvement de suppression et de regroupement d'organismes, est actuellement menée une réflexion susceptible d'aboutir à un rapprochement du Comité d'engagement avec une structure analogue ou à sa suppression.*
Comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	Décret n° 2009-1054 du 26 août 2009 instituant un comité de coordination stratégique en matière de retraites de l'Etat	18	0	0	0	2	2	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Comité de l'abus de droit fiscal	Article L. 64 du livre des procédures fiscales Article 1653 C du code général des impôts	7	10,80	9,40	7,90	12	8	9	*La baisse des coûts est liée à une baisse du nombre de dossiers*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
									examinés et de membres présents en séance.
Comité de suivi et de propositions de la convention visant à améliorer l'accès à l'emprunt et à l'assurance des personnes présentant un risque de santé aggravé	Articles L. 1141-2 et suivants du code de la santé publique	23	0	0	0	5	3	0	
Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes	Loi n°77-1453 du 29 décembre 1977 accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière Articles 460 et suivants du code des douanes Articles 396 ter A et s. du code général des impôts annexe 2	16	18	22,40	27,30	33	34	41	
Comité du label	Décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique Arrêté du 2 mai 2013 relatif aux modalités d'organisation du comité du label de la statistique publique	32	0	0	0	24	18	18	
Comité du secret statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée Décret n° 2009-318 modifié du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique, au comité du secret statistique et au comité du label de la statistique publique	24	0	0	0	4	4	4	
Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État et ses 5 commissions permanentes : logement et restauration ; famille, enfance, culture, loisirs, sports, vacances et retraités ; pilotage des SRIAS ; budget	Décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat Arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat	23	96,01	89,95	52,42	29	27	24	
Comité national de lutte contre la fraude	Décret n° 2008-371 du 18 avril 2008 relatif à la coordination de la lutte contre la fraude et création d'une délégation nationale à la lutte contre la fraude	35	0	0	0	2	1	1	
Commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général ou de contrôleur général	Loi n° 84-834 du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public Décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat	6	0,34	1,60	0	10	16	6	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Commission compétente pour les tarifs des évaluations foncières	Article 1652 bis du code général des impôts	9	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission consultative chargée d'émettre toutes propositions de nature à maintenir l'équilibre du régime d'allocations viagères des gérants de débits de tabac	Article 5 du décret n° 63-1104 du 30 octobre 1963 relatif au régime d'allocations viagères des gérants de débits de tabac Arrêté du 13 novembre 1963 pris pour l'application du décret du 30 octobre 1963 modifié relatif au régime d'allocation viagère des gérants de débits de tabac	9	0	0	0	2	2	2	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs	Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux Décret n° 2016-1488 du 3 novembre 2016 relatif à l'observatoire des jeux, à la commission consultative des jeux de cercles et de casinos et à la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs Arrêté du 6 mai 2011 pris en application du décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux	11	2,07	2,50	5	3	4	6	*Les coûts de fonctionnement concernent uniquement l'indemnisation des membres de la commission.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission consultative relative au refus d'agrément pour déduction fiscale	Article 217 undecies du code général des impôts Articles 46 quaterdecies V et 46 quaterdecies W de l'annexe III au code général des impôts	9	0	0	0	10	4	2	
Commission d'agrément pour l'exécution des travaux cadastraux en France métropolitaine en Alsace-Moselle	Loi du 31 mars 1884 relative au renouvellement et à la conservation du cadastre en Alsace-Lorraine Arrêté du 20 mai 1950 relatif à l'agrément des géomètres privés pour l'exécution des travaux cadastraux dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle	4	0	0	0	1	1	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Commission d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise	Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique Arrêté du 26 juillet 2007 fixant les règles de saisine, de fonctionnement et de composition des commissions instituées pour la fonction publique de l'Etat dans chaque ministère ou établissement public de l'Etat, à La Poste et auprès des préfets de région ou des recteurs d'académie, et chargées de se prononcer sur les demandes d'équivalence de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique de l'Etat ouverts aux titulaires d'un diplôme ou titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise	5	0	0	0	15	22	12	
Commission de certification des comptes des organismes payeurs FEAGA FEADER	Décret n° 2007-805 du 11 mai 2007 instituant une commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles	5	67,10	105	43	12	9	11	*Le coût de fonctionnement 2018 se répartit de la sorte :* *- 37 000€ de frais de déplacement* *- 6 000€ d'indemnités liées au fonctionnement de la commission.*
Commission de réforme	Article L.31 et R.45 et suivants du code des pensions civiles et militaires de retraite	7	0	-	0	0	-	0	
Commission interministérielle d'audit salarial du secteur public	Décret n° 53-707 du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social Arrêté du 3 février 2005 relatif à la composition de la commission prévue à l'article 6 du décret n° 53-707 du 9 août 1953.	12	11,70	0	0	88	86	86	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	Décret n° 96-389 du 10 mai 1996 instituant une commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant des Fonds communautaires agricoles de garantie	12	133,80	133,80	96	9	9	9	*Les coûts de fonctionnement recouvrent les frais de déplacement*
Commission nationale des sanctions	Articles L. 561-38 et suivants et R. 561-43 et suivants du code monétaire et financier	7	25	25	7,39	22	23	22	*Les coûts de fonctionnement recouvrent les frais de déplacement*
Commission pour la désignation des agents des douanes des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Articles 28-1 et R. 15-33-1 et 15-33-2 du code de procédure pénale	8	0	0	0	1	1	0	
Commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	Décret n° 2012-203 du 10 février 2012 relatif à la commission pour la transparence et la qualité des opérations immobilières de l'Etat	6	5,60	4	3,50	9	7	7	*La baisse du coût de fonctionnement s'explique par la baisse du nombre de vacations liquidées en 2018* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil commun de la fonction publique	Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires Décret n° 2012-148 du 30 janvier 2012 relatif au Conseil commun de la fonction publique modifié par le décret n°2016-1320 du 5 octobre 2016	55	84,70	87,80	52,88	12	8	12	*La baisse du coût de fonctionnement s'explique par une correction de la répartition de la rémunération des collaborateurs du Conseil commun de la fonction publique et du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État*
Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Articles D. 561-51 et suivants du code monétaire et financier	24	0	0	0	4	1	3	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Conseil de l'immobilier de l'Etat	Article L.4211-1 du code de la propriété des personnes publiques Décret n° 2006-1267 du 16 octobre 2006 instituant un Conseil de l'immobilier de l'Etat modifié par le décret n° 2011-1388 du 28 octobre 2011	15	8,40	8	624	19	14	16	*Les membres du CIE exercent leurs fonctions à titre bénévole. Ils ne bénéficient d'aucun frais de déplacement. Le coût de fonctionnement 2018 correspond à la rémunération des agents exclusivement affectés au secrétariat général du conseil (6 ETPT). L'écart avec 2016 et 2017 se trouve dans la prise en compte de cette rémunération pour la première fois en 2018.*
Conseil de normalisation des comptes publics	Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 de finances pour 2002 Arrêté du 28 novembre 2016 relatif au conseil de normalisation des comptes publics	240	64,60	38,70	1 245	103	117	100	*L'écart des coûts de fonctionnement avec ceux de 2016 et 2017 s'explique par la prise en compte pour la première fois en 2018 de la rémunération des agents du secrétariat général exclusivement affectés au CNOCP.*
Conseil national de l'information statistique	Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques Décret n° 2009-318 modifié du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique, au comité du secret statistique et au comité du label de la statistique publique	44	65,00	98	43	21	22	24	*Les coûts 2018 reviennent à un niveau proche de 2016. C'est la refonte du site Internet de la commission qui avait engendré en 2017 un surcroît ponctuel de 58 000€.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
10. Action et comptes publics									
Conseil supérieur de la fonction publique de l'État	Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat Décret n°2012-225 du 16 février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat abrogeant le décret n° 82-450 du 28 mai 1982 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	23	78,50	74,40	41,60	11	7	11	*La baisse du coût de fonctionnement s'explique par une correction de la répartition de la rémunération des collaborateurs du Conseil commun de la fonction publique et du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État.*
Conseil supérieur de la fonction publique siègeant comme commission de recours	Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat Décret n° 2012-225 du 16 février 2012 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat	27	60,91	59,40	69,96	10	10	11	*Une séance supplémentaire dans l'année et une séance se prolongeant sur une journée au lieu d'une demi-journée (repas à rembourser) explique la hausse des coûts.*
Observatoire des jeux	Décret n° 2011-252 du 9 mars 2011 relatif au comité consultatif des jeux Décret n° 2016-1488 du 3 novembre 2016 relatif à l'observatoire des jeux, à la commission consultative des jeux de cercles et de casinos et à la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs	10	95,27	90,43	147,60	1	3	3	*Le coût de fonctionnement 2018 se répartit de la sorte : - 2 581€ de frais de déplacement - 145 000€ pour la rémunération des agents exclusivement affectés à l'observatoire. L'instance a vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
11. Intérieur									
Comité des finances locales	Articles L. 1211-1 et suivants et R. 1211-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	43	632,36	658,06	728,34	7	8	12	*L'activité du comité a été soutenue en 2018. Par ailleurs, les frais de fonctionnement incluent le coût du personnel contractuel.*
Comité pour l'histoire préfectorale	Arrêté du 24 octobre 2018 portant création du comité pour l'histoire préfectorale	26	-	-	-	-	-	-	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission chargée de vérifier l'aptitude des personnes nommées dans le corps des sous-préfets	Décret n° 64-260 du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets	6	0,10	0,35		2	2		
Commission compétente pour l'attribution de la qualité d'officier de police judiciaire aux militaires de la gendarmerie et aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale	Articles 16, 16-2, 16-3 et R. 3 à R. 10 du code de procédure pénale	12	17,90	57,77	55,10	1	6	6	
Commission consultative des jeux de cercle et de casinos	Articles R. 321-7 à R. 321-12 du code de la sécurité intérieure	11	3,50	3,10	3,70	6	5	8	
Commission consultative des polices municipales	Articles L. 514-1 et R. 514-1 à R. 514-11 du code de la sécurité intérieure	24	3,58	0	0,90	2	0	1	
Commission consultative sur l'évaluation des charges	Articles L. 1211-4-1 et R. 1212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	22	2,91	0,90	0,75	0	4	1	*Le nombre des réunions dépend de l'élaboration de textes prévoyant des transferts entre l'État et les collectivités.*
Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France	Articles D. 211-5 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile Arrêté du 4 décembre 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France	5	29,28	29,63	32,37	63	62	62	*La hausse des coûts s'explique par la revalorisation, par arrêté du 27 juillet 2018, des indemnités des membres de la commission qui n'avaient pas été augmentés depuis 2001.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
11. Intérieur									
Commission nationale consultative de prévention des violences lors des manifestations sportives	Articles L. 332-18 et R. 332-10 et suivants du code du sport	8	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission nationale d'examen des circuits de vitesse	Articles R. 331-35 à R. 331-44 du code du sport	8	1	1	1	8	7	10	
Commission nationale de la vidéoprotection	Articles L. 251-5, L. 251-6 et R. 251-1 à R. 251-6 du code de la sécurité intérieure	20	0	0	0	0	0	0	*L'instance est supprimée par la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 et le décret n°2018-785 du 12 septembre 2018 avec une entrée en vigueur différée au 1er juillet 2022.*
Commission nationale de protection et de réinsertion	Article 706-63-1 du code de procédure pénale Décret n°2014-346 du 17 mars 2014 relatif à la protection des personnes mentionnées à l'article 706-63-1 du code de procédure pénale bénéficiant d'exemptions ou de réductions de peines	7	4,29	1,83	2,14	2	4	5	
Commission nationale des experts en automobile	Articles L. 326-5, R. 326-14 et D. 326-15 du code de la route	13	0	0	0	0	1	3	
Commission pour la désignation des agents des services fiscaux des catégories A et B habilités à effectuer des enquêtes judiciaires	Articles 28-2 et R. 15-33-29-5 et suivants du code de procédure pénale	9	1,10	0	0	2	0	0	
Commission technique consultative sur les demandes d'agrément des dispositifs de nouvelles technologies et de transports de fonds	Articles R. 613-47 et R. 613-57 du code de la sécurité intérieure	6	0	0	0	3	5	1	
Conférence nationale des services d'incendie et de secours	Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile Décret n° 2004-1156 du 29 octobre 2004 relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence nationale des services d'incendie et de secours	35	5,73	3,34	4,75	5	3	4	*L'augmentation du coût de fonctionnement s'explique par la tenue d'une séance supplémentaire en 2018.*
Conseil national d'évaluation des normes	Articles L. 1212-1 à L. 1212-4 et R. 1213-1 à R. 1213-30 du code général des collectivités territoriales	36	18,08	14,84	11,06	19	17	17	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
11. Intérieur									
Conseil national de la formation des élus locaux	Articles L. 1221-1 et R. 1221-1 à R. 1221-11 du code général des collectivités territoriales	24	9	5,59	4,78	6	6	6	
Conseil national de la sécurité routière	Article L. 130-10 du code de la route Décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière	66	0	1,65	1,20	0	2	0	*S'il n'y a pas eu de séances plénières, de nombreuses réunions de commissions et de groupes se sont tenues afin de préparer la séance plénière de 2019.*
Conseil national des opérations funéraires	Articles L. 1241-1 et D. 1241-1 à D. 1241-8 du code général des collectivités territoriales	31	2,70	2,41	6,25	1	2	2	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par la prise en compte cette année du coût des groupes de travail qui se sont réunis 21 fois en 2018. Entre 2017 et aujourd'hui, ces groupes de travail thématiques se sont réunis 37 fois.*
Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires	Articles L. 723-21 et D. 723-64 à D. 723-72 du code de la sécurité intérieure	24	0	0	0	3	2	2	
Conseil supérieur de l'éducation routière	Articles D. 214-1 et suivants du code de la route	29	0	0,76	0,23	1	6	3	*La légère baisse du coût de fonctionnement s'explique par la baisse du nombre de réunions.*
Conseil supérieur de la fonction publique territoriale	Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale Décret n° 84-346 du 10 mai 1984 relatif au conseil supérieur de la fonction publique territoriale	40	103,00	83,60	74,57	66	61	31	*Le calendrier des réunions a été modifié en raison des grèves importantes en 2018 dans le cadre de la réforme de la SNCF.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
11. Intérieur									
Groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police	Arrêté du 20 octobre 2009 portant création d'un groupe de travail sur l'amélioration du contrôle et de l'organisation des bases de données de police	30	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Observatoire des finances et de la gestion publique locales	Article L. 1211-4 du code général des collectivités territoriales	16	57,12	210,55	315,70	1	1	10	*L'activité de l'observatoire est montée en puissance. Les frais de fonctionnement concernent essentiellement la réalisation de la modélisation de la plateforme des données locales à destination des collectivités sur lequel a travaillé l'OFGL. mais aussi par le coût du personnel contractuel.*
Observatoire national du secourisme	Décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme	17	0	0	0	2	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
12. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
Comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé	Articles L. 732-3 et D. 732-5 et suivants du code de l'éducation	14	2,34	1,91	1,69	5	5	4	*Une réunion annulée pour cause de la grève SNCF en 2018.*
Comité d'expertise pour les recherches les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CEREES)	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés Décret n° 2016-1872 du 26 décembre 2016 modifiant le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés Arrêté du 5 mai 2017 portant nomination au Comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé	21	0	6,35	58,72	0	6	12	*Le nombre de réunions a doublé en 2018, le coût 2018 intègre le paiement des indemnités 2017 et celui du premier semestre 2018.* *Commission ayant vocation à être supprimée*
Comité de suivi des cycles licence master et doctorat	Arrêté du 3 mars 2017 relatif au comité de suivi des cycles licence master et doctorat	41	0	0	0	0	0	9	
Comité éthique et scientifique de la plateforme Parcoursup	Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants	6	-	0	2	-	0	12	
Commission chargée d'émettre un avis sur les diplômes étrangers dont les titulaires demandent l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue	Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue en France	18	5,50	5,50	5,50	4	4	4	*Commission ayant vocation à être supprimée*
Commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et des instituts universitaires professionnalisés	Arrêté du 19 avril 1995 relatif à la commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie et des instituts universitaires professionnalisés	34	12,80	14,40	17,60	8	9	11	
Commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables	Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable	21	1	1	1	2	2	3	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
12. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion	Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.	16	6,27	4,91	5,63	11	7	11	
Commission des titres d'ingénieurs	Articles L. 642-3 et L. 642-4 du code de l'éducation	32	72,95	57,62	78,35	27	24	26	*Le coût de fonctionnement recouvre les frais de déplacement.*
Commission nationale de l'expérimentation animale	Articles R. 214-130 et suivants du code rural et de la pêche maritime	21	1	1	1	4	4	4	*Constant depuis plusieurs années, le coût comprend les frais de déplacement de la présidente et des membres provinciaux.*
Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	Décret n° 2014-16 du 8 janvier 2014 portant création de la Commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies	12	46,35	54,19	28,86	1	1	1	*Le coût de fonctionnement de la commission est fonction du nombre de dossiers examinés par l'AFNOR. il y a eu 58 dossiers en 2017 et 33 en 2018.* *Commission ayant vocation à être supprimée*
Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie	Décret n° 2015-813 du 3 juillet 2015 relatif à la Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie	36	1	20		4	5		
Commissions pédagogiques nationales (IUT)	Article D. 643-62-1 et suivants du code de l'éducation	301	17,73	19,14	19,85	25	27	28	
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche	Articles L. 232-1 et D. 232-1 et suivants du code de l'éducation	100	56,28	73,30	77	20	22	23	
Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	Décret n° 2012-572 du 24 avril 2012 relatif au conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle	24	0,80	0,10	0	3	2	1	
Conseil national des astronomes et physiciens	Décret n° 86-433 du 12 mars 1986 modifié relatif au Conseil national des astronomes et des physiciens	32	30	30	30	24	24	24	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
12. Enseignement supérieur, recherche et innovation									
Conseil national des universités (CNU) et Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques	Décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités Arrêté du 19 mars 2010 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil national des universités		6 095	6 070	6 100	550	555	561	*Les dépenses demeurent dans la moyenne des années précédentes.*
Conseil stratégique de la recherche	Article L. 120-1 du code de la recherche Décret n° 2013-943 du 21 octobre 2013 relatif au Conseil stratégique de la recherche	26	0,10	0	0	1	1	0	
Conseils scientifiques en médecine, pharmacie et odontologie	Articles R. 632-3, D. 633-2 et R. 634-2 du code de l'éducation Arrêté du 3 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, en odontologie et en pharmacie.	30	122,49	145	110,34	128	180	105	
Observatoire national de la vie étudiante	Arrêté du 14 février 1989 relatif à l'Observatoire de la vie étudiante	26	876,66	327,46	227,33	3	3	3	
Conférence de prévention étudiante	Article L. 162-1-12-1 du code de la sécurité sociale Arrêté du 12 décembre 2018 fixant la composition et le fonctionnement de la conférence de prévention étudiante	24	-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
13. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
Comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable	Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale Décret n° 2007-295 du 5 mars 2007 instituant le comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable	59	3,72	6,16	3,71	3	5	3	*La baisse des coûts liée à la diminution du nombre de réunions en 2018.* *L'instance a vocation à être fusionnée avec le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées.*
Commission chargée de l'examen du respect des obligations de réalisation de logements sociaux	Articles L. 302-9-1-1 et R. 302-26 du code de la construction et de l'habitation	14	0	0	0	0	10	11	*La commission s'est réunie sur le même rythme qu'en 2017, avec une 11ème séance exceptionnelle afin de proposer des évolutions du dispositif SRU dans le cadre de la discussion de la loi ELAN.*
Commission d'agrément des contrôleurs techniques de la construction	Articles R*. 111-29 et R*. 111-34 du code de la construction et de l'habitation	14	7,50	14,60	11,90	7	6	5	*La baisse des coûts liée à la diminution du nombre de réunions en 2018.*
Commission de reconnaissance de qualification pour l'exercice de la profession de géomètre-expert	Décret n° 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre expert et code des devoirs professionnels	13	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission de révision du nom des communes	Arrêté du 15 août 1948 instituant auprès du ministère de l'intérieur une commission de révision du nom des communes	8	0	0	0	1	1	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission des comptes du logement	Décret n° 2010-1302 du 29 octobre 2010 relatif aux missions et aux modalités de fonctionnement de la commission des comptes du logement	34	0	0		1	1		*L'instance a vocation à être fusionnée avec la commission des comptes des transports de la nation et la commission des comptes de l'économie et de l'environnement.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
13. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
Commission interministérielle des aides à la localisation des activités	Décret n° 2007-809 du 11 mai 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour l'industrie et les services Décret n° 2007-1029 du 15 juin 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour la recherche, le développement et l'innovation Arrêté du 3 mars 2010 fixant la composition et les règles de fonctionnement de la commission interministérielle des aides à la localisation des activités, les modalités de constitution et de dépôt des dossiers de demande de prime d'aménagement du territoire, les modalités de notification des décisions, la liste des sections de la nomenclature d'activités ou de produits éligibles à la prime et la date limite de dépôt des demandes de la prime	9	267	0	267	7	0	5	
Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées	Arrêté du 10 juillet 2015 relatif à la commission interministérielle pour le logement des populations immigrées	6	0	0	0	2	0	0	
Commission nationale de concertation	Loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière Décret n° 88-274 du 18 mars 1988 portant application de l'article 41 de la loi n° 86-1290 susmentionnée	21	0	0	0	7	2	2	
Commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier	Articles L. 3211-7 et R. 3211-17-5 à 3211-17-9 du code général de la propriété des personnes publiques	22	0	0	0	1	1	0	*Cette commission a vocation à être supprimée au 1er juillet 2022 en application de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018*
Conférence de la ruralité	Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux Décret n° 2005-1424 du 17 novembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence de la ruralité	53	0	0	0	0	0	0	*Cette commission a vocation à être supprimée au 1er juillet 2022 en application de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018*
Conseil national de l'habitat	Articles L. 361-1 et R*. 361-1 à R*. 361-20 du code de la construction et de l'habitation	74	4	4	3,50	5	6	3	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
13. Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales									
Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce Décret n° 2019-298 du 10 avril 2019 relatif au Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	16	-	-	-	-	-	-	
Conseil scientifique du plan urbanisme construction architecture	Arrêté du 23 avril 1998 portant création du plan urbanisme construction architecture	10	0,30	0	0	1	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique	Articles L. 142-3 à L. 142-6 du code de la construction et de l'habitation Décret n° 2015-1554 du 27 novembre 2015 relatif au conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique	31	0,70	9,60	14	11	8	23	*La hausse des coûts est liée à l'évolution progressive des frais pris en compte : -à partir de 2017, externalisation de la rédaction des comptes rendus puis à compter de 2018 : défraiements du président*
Conseil supérieur des habitations à loyer modéré	Articles L. 461-2 et R*. 461-1 à R. 461-3 du code de la construction et de l'habitation	11	0	0	0	6	7	5	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Haut comité pour le logement des personnes défavorisées	Article L. 302-9-1-1 du code de la construction et de l'habitation Décret n° 92-1339 du 22 décembre 1992 portant création d'un haut comité pour le logement des personnes défavorisées	18	51,29	52,45	58,23	10	16	9	*La hausse des coûts est liée aux dépenses immobilières et aux frais d'impression.*
Observatoire des territoires	Décret n° 2011-887 du 26 juillet 2011 portant renouvellement de l'observatoire des territoires	30	283	63	124	3	1	2	*En 2016, le maquettage avait était externalisé. Depuis cette charge est internalisé à la DILA, ce qui a fait baisser le coût. En 2018, La rénovation du site internet a été lancée.*
Observatoire national de la politique de la ville	Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine Décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville	47	235	310	300	4	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
14. Outre-mer									
Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage	Loi n° 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage Décret n° 2009-506 du 6 mai 2009 relatif au Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage modifié	17	35,35	36,96	25,86	6	6	8	*Un effort pour contenir les dépenses a été réalisé cette année.* *L'instance a vocation à être supprimée. Ses missions seront reprises par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.*
Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	Loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer Décret n° 2010-1048 du 1er septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat outre-mer	39	0	0	105,70	3	3	3	*L'augmentation des coûts de fonctionnement s'explique par la prise en compte des frais de personnel dédiés au secrétariat de la commission (4 vacataires) qui n'étaient pas pris en compte les années précédentes.* *L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission professionnelle consultative Mer et navigation	Article L. 6113-3 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat		-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Comité consultatif du musée national Fernand Léger	Décret n° 45-2075 du 31 août 1945 portant application de l'ordonnance relative à l'organisation des musées des beaux-arts	20	0	0	0	0	0	0	
Comité d'experts (entreprises de production phonographique)	Articles 220 octies et 220 Q du code général des impôts Décret n° 2006-1764 du 23 décembre 2006 pris pour l'application des articles 220 octies et 220 Q du code général des impôts et relatif à l'agrément des productions phonographiques ouvrant droit au crédit d'impôt pour dépenses dans la production d'œuvres phonographiques	5	0	0	1	6	6	6	*En 2018, plusieurs réunions longues concentrées sur des journées entières ont nécessité l'achat de plateaux repas d'où un coût de fonctionnement non nul cette année.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Comité d'orientation pour le fonds stratégique pour le développement de la presse	Décret n° 2012-484 du 13 avril 2012 modifié relatif à la réforme des aides à la presse et au fonds stratégique pour le développement de la presse Arrêté du 6 juillet 2012 fixant la composition d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse	17	0,90	2,10	1,20	3	7	4	
Commission consultative des trésors nationaux	Articles L. 111-4 et R. 111-22 à D. 111-25 du code du patrimoine	12	1,50	5,30	1,10	6	9	8	*Le coût annuel de fonctionnement, qui comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport, varie selon les valeurs des œuvres présentées, qui influent sur les coûts d'assurance.*
Commission consultative pour l'attribution des aides à l'écriture d'œuvres musicales	Décret n°2014-677 du 24 juin 2014 relatif à l'aide à l'écriture d'œuvres musicales	27	4,30	3,10	1,50	1	1	1	*La variation du coût annuel de fonctionnement s'explique en raison du montant et du nombre de prises en charge des déplacements.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Commission consultative pour l'attribution des aides aux projets artistiques dans les domaines des arts de la rue et des arts du cirque	Décret n° 2014-1651 du 26 décembre 2014 relatif à l'attribution des aides aux projets artistiques dans les domaines des arts de la rue et des arts du cirque	15	1,50	0	0,50	1	1	1	*La variation du coût annuel de fonctionnement s'explique en raison du montant et du nombre de prises en charge des déplacements.* *Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission copie privée	Articles L. 311-5, R. 311-1 à 311-8 du code de la propriété intellectuelle Arrêté du 15 décembre 2009 portant nomination à la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle	25	15,96	15,36	15,36	13	23	22	
Commission d'acquisition compétente pour les musées nationaux érigés en services à compétence nationale et les musées nationaux du château de Fontainebleau, de la céramique à Sèvres et Adrien Dubouché à Limoges	Décret n° 2016-924 du 5 juillet 2016 instituant une commission d'acquisition compétente pour les musées nationaux érigés en services à compétence nationale et les musées nationaux du château de Fontainebleau, de la céramique à Sèvres et Adrien Dubouché à Limoges	22	1,10	11,70	1,42	3	7	6	*Le coût annuel de fonctionnement, qui comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport, varie selon les valeurs des œuvres présentées, qui influent sur les coûts d'assurance.*
Commission d'agrément relative à l'institution d'une garantie de l'État	Loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art Décret n°93-947 du 23 juillet 1993 pris pour l'application de la loi n° 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art	5	0	0	0	1	2	2	
Commission d'enrichissement de la langue française	Décret n° 96-602 modifié du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française	19	0	0	0	11	10	11	
Commission d'évaluation des professeurs des écoles nationales supérieures d'art	Décret n° 2002-1520 du 23 décembre 2002 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'art	7	0	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Commission d'évaluation scientifique des conservateurs du patrimoine	Décret n° 2013-788 du 28 août 2013 portant statut particulier du corps des conservateurs du patrimoine	20	0	0	0	3	3	3	
Commission de classification des œuvres cinématographiques	Articles R.211-29 à R.211-47 du code du cinéma et de l'image animée	29	236,50	243,30	250,10	72	70	73	*L'évolution du coût de fonctionnement s'explique par la tenue de 3 séances supplémentaires de la Commission en 2018 par rapport à l'année précédente.*
Commission de conciliation pour le droit d'exploitation des œuvres des journalistes	Articles L. 132-44 et R. 132-18 et suivants du code de la propriété intellectuelle – Arrêté du 28 janvier 2011 fixant le montant de l'indemnité susceptible d'être allouée au président de la commission instituée par l'article L. 132-44 du code de la propriété intellectuelle	13	2	2	0,50	4	4	1	*Les coûts de fonctionnement de la commission se résument à l'indemnité forfaitaire de 500€ due à son président pour chaque réunion organisée. La commission s'étant réunie une fois en 2018 (et aucune fois en 2017), il en résulte un coût de fonctionnement de 0,5k€ en 2018 (2k€ en 2017).*
Commission de l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée	Décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016 instituant une aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée	11	0	0,40	0,70	2	3	2	*Les coûts de fonctionnement correspondent à des plateaux repas pour les membres de la commission lors des réunions qui durent toute la journée.* *Commission ayant vocation à être supprimée*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Commission de la rémunération équitable	Articles L. 214-4 et R. 214-1 à R. 214-7 du Code de la propriété intellectuelle. Arrêté du 16 février 2009 portant composition de la commission prévue à l'article L. 214-4 du code de la propriété intellectuelle	9	15,36	15,36	15,36	0	5	10	*L'augmentation du nombre de réunions n'a pas modifié les coûts de fonctionnement dans la mesure où la CRE n'a que deux sources de coûts :* *– la rémunération de son président. (Or, celle-ci est fixe et mensuelle et ne varie pas quel que soit le nombre de réunions) ;* *– le remboursement des frais de déplacement pour l'un des membres de la commission établi en province. Ce dernier n'est venu qu'à 3 ou 4 réunions et se fait rembourser la moitié du prix de ses billets de train par l'organisation qu'il représente.*
Commission de médiation relative à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles	Articles 76 et 77 de la loi de finances rectificative n° 2003-1312 du 31 décembre 2003 pour 2003 Décret n° 2004-117 du 4 février 2004 pris en application des articles 76 et 77 de la loi de finances rectificative pour 2003 définissant les catégories de spectacles et déterminant, pour l'Association pour le soutien du théâtre privé, les types d'aides et leurs critères d'attribution	-	0	0	0	0	0	0	
Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art	Articles D. 113-27 à D. 113-29 du code du patrimoine	19	0,82	1,30	1	8	10	8	*Les différences de coût de fonctionnement d'une année sur l'autre s'expliquent par les mouvements de personnel : arrivée d'un administrateur civil en juin 2016, plusieurs départs d'agents en 2017 et en 2018.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Commission des droits des artistes-interprètes et des producteurs pour la réalisation d'une œuvre audiovisuelle	Articles L. 212-9 et R. 212-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle	27	0	0	0	0	0	0	
Commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale	Article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication Décret n° 2006-1067 du 25 août 2006 pris pour l'application de l'article 80 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication	11	8,48	7,40	7,80	9	9	9	*La variation du coût annuel de fonctionnement s'explique en raison du montant et du nombre de prise en charge des déplacements.*
Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national	Article 310 G de l'Annexe II du code général des impôts Arrêté du 6 avril 1982 relatif à la commission prévue à l'article 310 G de l'annexe II du CGI	5	0,05	0,05	0,09	2	4	4	*Le coût annuel de fonctionnement, qui comprend principalement l'assurance des œuvres présentées et le transport, varie selon les valeurs des œuvres présentées, qui influent sur les coûts d'assurance.*
Commission ministérielle des projets immobiliers	Arrêté du 7 novembre 2018 relatif à la commission ministérielle des projets immobiliers	8	-	-	0	-	-	7	
Commission nationale culture handicap	Arrêté du 1er février 2001 portant création de la commission nationale culture-handicap	26	4,78	0	0	1	0	0	
Commission nationale de reconnaissance des qualifications professionnelles d'architecte	Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte	15	0,44	0,95	0,53	1	1	2	*Le coût 2017 (950 €) avait été exceptionnel du fait d'avoir fait appel cette année-là à un architecte conseil de l'Etat ce qui avait nécessité le paiement de 1,2 vacation soit 646 euros.*
Commission nationale des centres culturels de rencontre	Décret n° 2017-434 du 28 mars 2017 relatif au label « centre culturel de rencontre »	0	1	0	0	1	0	0	*Les membres de la commission n'ont pas été nommés par arrêté suite à son renouvellement par décret du 28 mars 2017.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Commission nationale du patrimoine et de l'architecture	Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine Décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables	225	0	0	15	0	0	24	
Commission professionnelle consultative du spectacle vivant	Arrêté du 19 juin 2006 portant création de la commission professionnelle consultative du spectacle vivant	39	10	10	10	2	2	2	
Commission relative aux demandes de changement d'affectation des salles de spectacles	Arrêté du 18 avril 1947 portant création d'une commission chargée de donner un avis sur les demandes de changement d'affectation des salles de spectacle	12	0	0	0	0	0	1	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Commission scientifique des musées nationaux réunie en commission des prêts et dépôts	Article D. 422-4 du code du patrimoine	15	0	0	0	10	10	10	
Commission scientifique nationale des collections	Articles L. 115-1, L. 115-2 et R.115-1 à R.115-4 du code du patrimoine	40	0	0	0	1	1	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Conseil artistique des musées nationaux	Articles L. 451-1, R. 422-5 et D. 422-6 et suivants du code du patrimoine	21	3	2,10	2,53	7	7	8	
Conseil des Arts et Lettres	Décret n° 57-549 du 2 mai 1957 portant institution de l'ordre des Arts et des Lettres	16	0	0	0	3	3	3	
Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel	Articles D. 144-1 à D. 144-5 du code du patrimoine	14	0,60	1,80	0,80	1	3	2	
Conseil national de la recherche archéologique	Articles L.545-1 et R. 545-1 et suivants du code du patrimoine	30	25,47	20,40	29	5	4	5	*La variation du coût de fonctionnement s'explique en raison des frais de mission.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels	Articles L. 239-1 et D. 239-1 à D. 239-18 du code de l'éducation	69	0	4	19	0	1	2	*Le coût de fonctionnement pour 2018 se répartit ainsi : 3K€ de défraiement des membres et 16K€ pour les élections des membres, organisées tous les 5 ans.*
Conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques	Décret n° 2016-1154 du 24 août 2016 portant création du conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques	18	0	0	2,50	0	3	3	*La variation du coût de fonctionnement s'explique en raison du montant et du nombre de prise en charge des déplacements.*
Conseil national des professions des arts visuels	Décret n° 2018-1079 du 3 décembre 2018 relatif au conseil national des professions des arts visuels	42	-	-	0	-	-	0	*Commission créée en 2018.*
Conseil national des professions du spectacle	Article 36 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Décret n° 2013-353 du 25 avril 2013 relatif au conseil national des professions de spectacle.	90	0	0	0,10	0	0	1	
Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire	Arrêté du 5 mai 1995 portant création d'un Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire	13	0,14	0,33	0	2	2	0	*Le CNVPAH ne s'est pas réuni en 2018 en raison de la fin du mandat de ses membres.*
Conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	Arrêté du 4 janvier 2000 érigeant le laboratoire de recherche des monuments historiques en service à compétence nationale Arrêté du 20 avril 2001 relatif à la composition du conseil scientifique du laboratoire de recherche des monuments historiques	22	0	0	0	0	0	1	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
15. Culture									
Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	Arrêté du 10 juillet 2000 portant création du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	59	66,59	108,10	80	75	117	50	*Les variations d'une année sur l'autre du coût de fonctionnement dépend principalement de la rémunération du président du conseil, des collaborateurs extérieurs (selon les missions, le conseil rémunère jusqu'à trois collaborateurs extérieurs) et de frais ponctuels de traduction.*
Conseil supérieur des archives	Article L. 211-2-1 du code du patrimoine Arrêté du 21 janvier 1988 portant création du Conseil supérieur des archives	44	0	0	0	2	2	1	
Haut Comité des commémorations nationales	Arrêté du 23 septembre 1998 portant création d'un Haut Comité des célébrations nationales auprès du ministre chargé de la culture	12	0	0,20	0	4	4	0	*Commission ayant vocation à être supprimée.*
Haut conseil des musées de France	Articles L. 430-1, L. 430-2, R. 430-1, R. 430-2, R. 430-3 et R. 430-4 du code du patrimoine	23	1,50	0,40	0,40	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
16. Agriculture et alimentation									
Comité national de gestion des risques en agriculture	Articles L. 361-8 et D. 361-8 et suivants du code rural et de la pêche maritime	19	0,69	0,69	0,21	6	4	5	*Tous les membres n'ont pas demandé le remboursement de leurs frais de déplacement.*
Comité national de la gestion des risques en forêt	Articles L. 351-1, D. 351-1 et D. 351-2 du code forestier nouveau	13	0	0	0	1	1	0	
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées	Articles D. 661-1 à D. 661-11 du code rural et de la pêche maritime	70	0	0	0	50	50	50	
Commission consultative paritaire nationale des baux ruraux	Article L. 411-11 et R. 414-5 du code rural et de la pêche maritime	22	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission de conciliation dans les professions agricoles	Article L. 718-8 du code rural et de la pêche maritime Articles L. 2522-1 à L. 2522-7 du code du travail	13	0	0	0	0	0	0	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission des comptes de l'agriculture de la Nation	Décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation	22	2,70	2,70	0	2	2	2	*Les coûts de fonctionnement de la CCAN sont ramenés à zéro avec l'abandon de la retranscription de l'intégralité des débats*
Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture	Article D. 253-55 du code rural Arrêté du 10 mars 2010 fixant la composition de la commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de culture	75	0	0	0	1	1	0	
Commission nationale d'amélioration génétique, commissions et comités en dépendant	Articles D. 653-1, D. 653-2 et D. 653-3 du code rural et de la pêche maritime	111	0	0	0	10	9	5	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission nationale des enseignants chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	Décret n° 92-172 du 21 février 1992 relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture	120	0	0	0	2	2	2	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
16. Agriculture et alimentation									
Commission professionnelle consultative Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces	Articles L. 6113-3 et R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	*Instance créée en 2019*
Commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture	Articles D. 751-19 et suivants du code rural et de la pêche maritime	31	0	0	0,10	0	0	5	*Suite à la modification de la composition de la commission en mars 2018 et la nomination de ses membres en mai 2018, la commission s'est réunie de nouveau.*
Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale	Articles D.200-2 à D.200-4 du code rural et de la pêche maritime	21	0	0	0	8	12	12	
Conseil national de l'alimentation	Articles D. 824-1 à D. 824-8 du code de la consommation	62	270	270	408	20	45	52	*Un chantier ambitieux portant sur le développement de débats citoyens et de dialogue avec la société civile, en complémentarité avec la concertation des parties prenantes dont les associations de consommateurs, les OGN de protection animale et environnementale, de l'aide alimentaire et des usagers des systèmes de santé a été lancé.*
Conseil national de l'enseignement agricole	Articles L. 814-1 et L. 814-2 et R. 814-1 à R. 814-9 du code rural et de la pêche maritime	64	0	0	0	9	5	8	
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire	Articles L. 814-3 et L. 814-4 et R.814-10 à R.814-30 du code rural et de la pêche maritime	45	0	0	0	7	7	8	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
16. Agriculture et alimentation									
Conseil national de la spécialisation vétérinaire	Article R. 814-32 du code rural et de la pêche maritime	24	0	0	0	0	1	1	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et commissions techniques	Articles L. 611-1, R. 611-1 et D. 611-4 et suivants du code rural et de la pêche maritime	37	0	0	0	2	2	1	
Conseil supérieur de la forêt et du bois	Article L. 113-1 et D. 113-1 à D. 113-5 du code forestier	64	0	0	0	1	1	1	
Conseil supérieur des prestations sociales agricoles	Loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination Articles L.721-3, L. 731-35-1, D. 721-1 à D. 721-9 et suivants du code rural et de la pêche maritime.	35	0	0	0	5	5	5	
Observatoire de l'alimentation	Articles L. 230-3 et D. 230-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	25	450	450	450	6	5	6	
Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires	Articles L. 682-1 et D. 682-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime	35	0	0	0	4	4	4	
Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers	Articles L. 112-1 et D. 112-1-12 et suivants du code rural et de la pêche maritime	23	0	0	0	2	0	0	

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
17. Sports									
Commission d'examen des projets de règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs	Décret n° 2019-346 du 20 avril 2019 modifiant les dispositions du code du sport	18	-	-	-	-	-	-	
Comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif	Décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif au mérite sportif et à la médaille d'honneur de la jeunesse et des sports Arrêté du 5 janvier 1982 fixant la composition du comité	26	0	0	0	2	2	2	*L'instance a vocation à être supprimée.*
Commission de reconnaissance des qualifications	Articles R. 212-84, D. 212-84-1 et A. 212-175-10 du code du sport	9	1	1	1	12	12	12	
Commission nationale de sécurité des enceintes sportives	Articles R. 312-22 et suivants du code du sport	13	0	0	0	4	7	4	
Conseil supérieur des sports de montagne	Articles D. 142-26 et suivants du code du sport	43	0,80	0,80	1,20	6	5	6	*Le coût des réunions a été affiné depuis 2016. Celui d'une réunion s'élève à 200 euros soit 1 200 euros pour 6 réunions.*
Commission professionnelle consultative Sport et animation	Articles L. 6113-3 et R. 6113-21 à R. 6113-26 du code du travail Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat		-	-	-	-	-	-	*Instance nouvelle.*

Instance	Texte institutif	Nombre de membres	Coût de fonctionnement (en milliers d'€)			Nombre de réunions			Justification de l'évolution des coûts de fonctionnement / Observations
			2016	2017	2018	2016	2017	2018	
18. Banque de France									
Observatoire de la sécurité des moyens de paiement	Articles L. 141-4, R. 141-1 et R. 141-2 ; R. 142-22 à R. 142-27 du code monétaire et financier	42	1,60	0,50	0,50	3	2	2	

Liste des commissions et instances consultatives ou délibératives supprimées depuis le 21 septembre 2018

Ministère	Intitulé de l'instance	Textes institutifs	Texte ou mode de suppression
Justice	Conseil national du droit	Décret n° 2014-829 du 22 juillet 2014 relatif au conseil national du droit	Terme échu
Transition écologique et solidaire	Commission consultative sur le statut de déchet	Article D. 541-6-2 du code de l'environnement	Décret n° 2018-901 du 22 octobre 2018 modifiant la procédure de sortie du statut de déchet
	Commission nationale de l'examen pour l'obtention du permis de chasser	Article R. 423-5 du code de l'environnement Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser	Terme échu
	Groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse	Articles D. 421-51 à D. 421-53 du code de l'environnement Arrêté du 15 avril 2009 relatif à la composition et au fonctionnement du groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse	Décret n° 2019-166 du 5 mars 2019 relatif au comité d'experts sur la gestion adaptative
	Comité spécialisé de la formation professionnelle maritime	Article R. 342-6 du code de l'éducation Arrêté du 16 décembre 1988 relatif au comité spécialisé de la formation professionnelle maritime	Décret n° 2019-640 du 25 juin 2019 relatif à l'agrément des organismes de formation professionnelle maritime
Solidarités et santé	Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale	Article L. 335-6 du code de l'éducation Décret n° 2016-1943 du 28 décembre 2016 relatif à la création de la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale	Article 31 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat

Ministère	Intitulé de l'instance	Textes institutifs	Texte ou mode de suppression
Travail	Commission nationale de la certification professionnelle	Articles L. 335-6, R. 335-24 et suivants du code de l'éducation	Article 36 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Article 2 du décret n° 2018-172 du 18 décembre 2018 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux
	Commissions professionnelles consultatives	Article L. 335-6 du code de l'éducation Décret n° 2016-2000 du 30 décembre 2016 relatif aux commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'emploi	Article 31 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat
	Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles	Articles L.6123-1 et L. 3123-2, articles R. 6123-1 à R. 6123-2-6 du code du travail	Article 36 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel Article 1er du décret n° 2018-1262 du 26 décembre 2018 relatif à la Commission nationale de la négociation collective, de l'emploi et de la formation professionnelle
Education nationale et jeunesse	Conseil national d'évaluation du système scolaire	Articles L. 241-12 à L. 241-15 et D. 241-36 à D. 241-38 du code de l'éducation	Abrogé par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance
	Commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale	Article L. 335-6 du code de l'éducation Décret n°2012-965 du 20 août 2012 modifié relatif aux commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale Arrêté du 20 août 2012 relatif aux commissions consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale Décret n° 2017-1289 du 21 août 2017 portant prorogation des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale Décret n° 2018-657 du 24 juillet 2018 portant prorogation des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale	Abrogées puis remplacées conformément au décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives (CPC) chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat.
	Conseil national éducation économie	Décret n° 2013-539 du 25 juin 2013 portant création du Conseil national éducation économie	Terme échu

Ministère	Intitulé de l'instance	Textes institutifs	Texte ou mode de suppression
Intérieur	Commission de labellisation (label diversité)	Décret n° 2008-1344 du 17 décembre 2008 relatif à la création d'un label en matière de promotion de la diversité et de prévention des discriminations dans le cadre de la gestion des ressources humaines et à la mise en place d'une commission de labellisation Décret n° 2014-335 du 14 mars 2014 relatif à la commission de labellisation du label diversité	Terme échu
Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales	Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	Décret n° 2017-1012 du 10 mai 2017 relatif au conseil national de la transaction et de la gestion immobilières	Décret n° 2019-298 du 10 avril 2019 relatif au Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières
Culture	Conseil scientifique de la grotte de Lascaux	Arrêté du 15 février 2010 portant création du conseil scientifique de la grotte de Lascaux	Arrêté du 3 décembre 2018 supprimant le conseil scientifique de la grotte de Lascaux.
Agriculture et alimentation	Commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces et de ses commissions nationales spécialisée	Article L. 335-6 du code de l'éducation Articles D. 814-48 à D. 814-51 du code rural et de la pêche maritime	Article 31 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
Sports	Conseil national du sport	Décret n° 2013-289 du 4 avril 2013 portant création du Conseil national du sport (codifié aux articles R. 142-1 à R. 142-15 du code du sport).	Décret n° 2019-346 du 20 avril 2019 modifiant les dispositions du code du sport (partie réglementaire)
	Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation	Articles D. 142-33 à D. 142-38 et A. 142-20 à A. 142-32 du code du sport	Décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019 instituant les commissions professionnelles consultatives chargées d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'Etat